

L'Opac travaille sur un projet de chauffe-eau solaire

Quatorze logements sociaux et quatre maisons de ville pourraient être équipés de chauffe-eau solaire. Une opération unique dans la région.

PARIS - NORMANDIE - 25/01/2002

Les tentatives de développement des installations solaires se sont, ces dernières années, presque toutes soldées par de cuisants échecs dans la région. Ces résultats n'ont pas complètement découragé l'Opac (*).

Le bailleur social travaille en effet activement à la concrétisation d'un projet de chauffe-eau solaire sur la commune de Saint-André. « Nous n'en sommes qu'au stade des études ; mais c'est un dossier qui nous tient particulièrement à cœur », explique Jean-Marc Potier, directeur des investissements.

L'Opac, largement encouragé par les Verts, tente ainsi d'oublier ses précédents revers et mise sur une meilleure exploitation des dernières avancées technologiques. « Nos échecs étaient principalement la cause de procédés trop compliqués, conjugués à une mauvaise maintenance. Ils se sont traduits par un résultat peu efficace et surtout très coûteux. »

Si le projet de Saint-André se veut modeste, les techniciens de l'Opac espèrent qu'il pourra servir, par la suite, de tremplin pour des opérations de plus grande envergure. Pour l'heure, le site retenu se trouve rue Jules-Cayaux, en plein centre ville.

Partenariats financiers

Il comporte quatorze logements dont quatre maisons de ville. Deux types d'habitation différents vont être équipés. La construction des loge-

L'Ademe, dans sa documentation, vante les mérites des nouveaux chauffe-eau solaires. « Ce sont des équipements robustes et fiables, conçus et fabriqués pour tirer le meilleur parti du moindre rayon de soleil. »

« Une installation comprend des capteurs solaires, placés le plus souvent en toi-

ments devrait être lancée à l'automne. Le chantier est prévu pour durer un peu plus d'un an.

« C'est, à ma connaissance, la seule opération d'eau chaude solaire sur toute la région Haute-Normandie, assure Jean-Marc Potier. Il existe bien quelques particuliers fortunés qui ont équipé leur résidence ; mais cela reste très marginal. »

Difficile donc de monter un tel programme. Les bureaux d'études spécialisés sur le sujet sont tous regrou-

Énergie solaire, mode d'emploi

ture, et un ballon de stockage, installé à l'intérieur de la maison ou au-dehors, près des capteurs. Pour relier capteurs et ballons, une tuyauterie calorifugée (qui conserve la chaleur) assure la circulation d'un liquide caloporteur. Pour compléter le système, on lui associe, selon les modèles, un échangeur intégré au ballon,

pés dans le sud de la France. De même, les entreprises qualifiées n'ont que, très rarement, pignon sur rue en Normandie.

L'Agence départementale de l'énergie et pour la maîtrise de l'environnement (Ademe) soutient, dans le cadre de son programme Helios 2006, cette initiative de développement de chauffe-eau solaire.

En raison des surcoûts à l'installation, un organisme comme l'Opac ne développe ces opérations qu'à condition

de nouer des partenariats financiers solides. Dans ce cas précis, l'Ademe et des collectivités locales ont déjà promis leur soutien.

« Nous avons certes un rôle de précurseur à jouer ; mais, dans le logement social, on ne peut pas faire payer le surcoût à nos locataires. » La rentabilité environnementale c'est bien, mais l'équilibre financier, c'est encore mieux. (*) Opac : office public d'aménagement et de construction.

qui entraîne, au départ, un surcoût d'installation.

Mais des aides existent pour inciter particuliers et bailleurs pour « le retour à l'énergie solaire avec des matériels répondant à des exigences de qualité industrielle et de fiabilité, installés par des professionnels compétents ».

SAINTE-ANDRÉ